

## Table des matières

1.	<a href="#">Comment puis-je m'inscrire ou créer un compte de candidat?</a>	1
2.	<a href="#">Puis-je postuler par courriel ou déposer mon CV au bureau du Service des ressources humaines?</a>	1
3.	<a href="#">Dois-je présenter une lettre de motivation? Si oui, à qui dois-je l'adresser?</a>	2
4.	<a href="#">Puis-je postuler à plusieurs emplois à la fois?</a>	2
5.	<a href="#">À quelle fréquence les offres d'emploi sont-elles publiées et pendant combien de temps restent-elles actives?</a>	2
6.	<a href="#">Comment puis-je être informé des nouvelles offres d'emploi correspondant à mes compétences et qualifications?</a>	2
7.	<a href="#">Puis-je modifier ma candidature?</a>	2
8.	<a href="#">J'ai raté la date limite de l'offre d'emploi. Puis-je tout de même postuler?</a>	2
9.	<a href="#">Comment puis-je être sûr que ma candidature électronique a bien été reçue?</a>	2
10.	<a href="#">J'ai soumis ma candidature il y a plusieurs semaines, mais je n'ai pas eu de nouvelles du service de recrutement. Que dois-je faire?</a>	2
11.	<a href="#">J'ai postulé à différents postes mais je n'ai pas encore été invité à un entretien. Pourquoi n'ai-je pas reçu d'invitation si j'ai l'expérience et les qualifications requises?</a>	3
12.	<a href="#">Si je soumetts ma candidature à un poste, serai-je pris en considération pour d'autres postes similaires ou dois-je postuler à chaque offre d'emploi distincte?</a>	3
13.	<a href="#">Tous les nouveaux employés font-ils l'objet d'une vérification d'antécédents?</a>	3
14.	<a href="#">Qui dois-je contacter si j'ai des difficultés à postuler en ligne?</a>	3
15.	<a href="#">Qui dois-je contacter si j'ai besoin de mesures d'adaptation au cours du processus de recrutement?</a>	3
16.	<a href="#">Ma candidature restera-t-elle confidentielle?</a>	3
17.	<a href="#">Comment puis-je transférer mon autorisation d'exercer la profession infirmière d'une autre province canadienne?</a>	3
18.	<a href="#">De combien de références ai-je besoin?</a>	4
19.	<a href="#">Dois-je télécharger l'application Zoom pour effectuer l'entretien virtuel?</a>	4
20.	<a href="#">Des conseils sur les entretiens d'embauche (PDF)</a>	4
21.	<a href="#">Comment puis-je soumettre une demande de bénévolat aux Services de santé Royal Ottawa? Comment devient-on bénévole?</a>	4

## 1. Comment puis-je m'inscrire ou créer un compte de candidat?

Sur notre page Carrières, cliquez sur « Offres d'emploi externes » et utilisez l'Outil de recherche d'emploi pour rechercher un poste. Une fois que vous avez trouvé l'emploi qui vous intéresse, cliquez sur le poste, puis sur « Postuler ».

Chaque fois que vous postulez un emploi, vous devez télécharger votre curriculum vitae (CV), votre lettre de motivation (facultatif), et saisir vos renseignements personnels. (Veuillez noter que les candidats peuvent soumettre un CV sans créer de nom d'utilisateur ni de mot de passe).

Il est très important de lire attentivement l'offre d'emploi et de soumettre un CV qui met en évidence vos compétences et expériences qui sont liées au poste et à ses exigences.

[Lisez cette fiche-conseil pour en savoir plus sur la manière de rédiger un CV.](#)

Veillez remplir les champs obligatoires.

## 2. Puis-je postuler par courriel ou déposer mon CV au bureau du Service des ressources humaines?

Les candidatures doivent être soumises en ligne. Nous n'acceptons pas les candidatures remises en main propre ou envoyées par courriel. Si vous n'avez pas d'ordinateur à la maison, vous pouvez soumettre votre candidature en utilisant l'ordinateur d'une bibliothèque publique locale ou d'un centre communautaire.

Commencez dès maintenant à postuler en visitant notre page Carrières et en consultant les offres d'emploi actuellement disponibles. [Consultez toutes les offres d'emploi externes ici.](#)

## 3. Dois-je présenter une lettre de motivation? Si oui, à qui dois-je l'adresser?

Sauf indication contraire dans l'offre d'emploi, la lettre de motivation n'est pas obligatoire. Toutefois, une lettre de motivation peut être une excellente occasion de mettre en évidence vos compétences, vos qualifications et votre expérience en rapport avec l'offre à laquelle vous postulez.

Veillez adresser votre lettre de motivation au Service des ressources humaines.

## 4. Puis-je postuler à plusieurs emplois à la fois?

Tout à fait! Vous pouvez postuler à toutes les offres d'emploi qui vous intéressent et qui correspondent à votre expérience à vos compétences et à vos qualifications.

## 5. À quelle fréquence les offres d'emploi sont-elles publiées et pendant combien de temps restent-elles actives?

De nouvelles offres d'emploi peuvent être ajoutées chaque jour ou chaque semaine. Nous vous encourageons à consulter régulièrement notre page Carrières. En moyenne, chaque poste est affiché pendant une ou deux semaines.

## **6. Comment puis-je être informé des nouvelles offres d'emploi correspondant à mes compétences et qualifications?**

Si vous ne voyez pas d'offre d'emploi qui correspond à vos qualifications actuellement, inscrivez-vous aux « Alertes emploi » sous l'Outil de recherche d'emploi de notre page Carrières.

Indiquez votre prénom, nom et courriel, sélectionnez les catégories d'emploi qui vous intéressent et cliquez sur « S'inscrire » pour vous inscrire.

## **7. Puis-je modifier ma candidature?**

Une fois que vous avez soumis votre candidature à une offre d'emploi particulière, vous ne pourrez plus y apporter de modifications. Toutefois, vous pouvez contacter notre équipe des ressources humaines au 613-722-6521, poste 6104, ou par courriel à [HR.HelpDesk@theroyal.ca](mailto:HR.HelpDesk@theroyal.ca) pour demander si vous pouvez modifier votre candidature.

## **8. J'ai raté la date limite de l'offre d'emploi. Puis-je tout de même postuler?**

Nous ne pouvons pas accepter de candidatures en ligne après la date limite affichée.

## **9. Comment puis-je être sûr que ma candidature électronique a bien été reçue?**

Lorsque votre candidature a été soumise avec succès, vous verrez un message de confirmation à l'écran et recevrez un courriel de confirmation indiquant que votre candidature a été reçue.

## **10. J'ai soumis ma candidature il y a plusieurs semaines, mais je n'ai pas eu de nouvelles du service de recrutement. Que dois-je faire?**

L'examen des candidatures peut prendre de six à huit semaines, voire plus, en fonction des besoins de la division ou de l'unité.

Nous remercions toutes les personnes qui postulent un emploi au Royal pour leur intérêt. Toutefois, en raison du volume de candidatures, seules les personnes sélectionnées pour un entretien seront contactées directement par téléphone ou par courriel.

Les Services de santé Royal Ottawa s'engagent à offrir un milieu de travail accessible, ce qui comprend la prévention, l'identification et l'élimination des obstacles qui nuisent à la capacité d'une personne à travailler dans ses établissements. Les demandes de mesures d'adaptation peuvent être faites à n'importe quelle étape du processus de recrutement.

## **11. J'ai postulé à différents postes mais je n'ai pas encore été invité à un entretien. Pourquoi n'ai-je pas reçu d'invitation si j'ai l'expérience et les qualifications requises?**

Les candidats doivent répondre aux qualifications minimales de l'offre d'emploi pour que leur candidature soit prise en considération. Toutefois, le fait de répondre aux exigences minimales ne signifie pas que les candidats seront automatiquement convoqués à un entretien.

De nombreux postes au sein des Services de santé Royal Ottawa sont syndiqués, ce qui signifie que des conventions collectives sont en place. L'organisation doit prendre en considération les candidats qui font partie des unités de négociation avant de recruter des candidats externes.

Nous vous encourageons à soumettre votre candidature à tous les postes qui vous intéressent et qui correspondent à votre expérience, vos compétences et vos qualifications, y compris les postes temporaires ou occasionnels.

## **12. Si je soumetts ma candidature à un poste, serai-je pris en considération pour d'autres postes similaires ou dois-je postuler à chaque offre d'emploi distincte?**

Votre CV n'est conservé que pour l'offre d'emploi à laquelle vous avez postulé. Nous vous encourageons à soumettre une candidature pour chaque offre d'emploi qui vous intéresse.

Il arrive que les CV soient partagés entre les responsables du recrutement, mais ce n'est pas garanti.

Nous vous recommandons vivement de vous inscrire aux « Alertes emploi », sous l'Outil de recherche d'emploi de notre page Carrières. Indiquez votre prénom, nom et courriel, sélectionnez les catégories d'emploi qui vous intéressent et cliquez sur « S'inscrire » pour vous inscrire.

## **13. Tous les nouveaux employés font-ils l'objet d'une vérification d'antécédents?**

Tous les nouveaux employés doivent faire l'objet d'une vérification de casier judiciaire, ou d'une vérification de casier judiciaire pour le travail auprès de personnes vulnérables, comme condition préalable à leur embauche. Nous informons les candidats au cours de la procédure de recrutement du type de vérification requis.

## **14. Qui dois-je contacter si j'ai des difficultés à postuler en ligne?**

Pour obtenir de l'aide, contactez l'équipe des ressources humaines au 613-722-6521, poste 6104, ou par courriel à [HR.HelpDesk@theroyal.ca](mailto:HR.HelpDesk@theroyal.ca).

## **15. Qui dois-je contacter si j'ai besoin de mesures d'adaptation au cours du processus de recrutement?**

Les demandes de mesures d'adaptation peuvent être faites à n'importe quel stade du processus de recrutement en contactant l'équipe des ressources humaines au 613-722-6521, poste 6104, ou par courriel à [HR.HelpDesk@theroyal.ca](mailto:HR.HelpDesk@theroyal.ca).

## **16. Ma candidature restera-t-elle confidentielle?**

Oui. Tous les renseignements relatifs aux candidats restent confidentiels et ne sont utilisés qu'à des fins d'embauche.

## **17. Comment puis-je transférer mon autorisation d'exercer la profession infirmière d'une autre province canadienne?**

Pour obtenir plus d'informations, consultez le site de l'[Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario](#).

## **18. De combien de références ai-je besoin?**

Tous les candidats doivent fournir trois références professionnelles. Deux d'entre elles doivent provenir d'un superviseur/responsable hiérarchique ou d'un dirigeant.

Vous devez vous assurer que vos références sont soumises à temps, car votre candidature sera considérée comme incomplète si elle n'inclut pas ces trois références.

## **19. Dois-je télécharger l'application Zoom pour effectuer l'entretien virtuel?**

Si vous utilisez un téléphone portable ou une tablette, vous devez télécharger l'application Zoom sur le Google Play Store ou l'App Store, selon le système d'exploitation de votre appareil.

## **20. [Cliquez ici pour obtenir des conseils sur les entretiens d'embauche.](#)**

## **21. Comment puis-je soumettre une demande de bénévolat aux Services de santé Royal Ottawa? Comment devient-on bénévole?**

Les possibilités de bénévolat au Royal sont affichées en ligne sur le site [leroyal.ca](http://leroyal.ca).